Département de l'ALLIER

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de DOMÉRAT

L'an deux mille dix, le quatre novembre,

le Conseil Municipal de la Commune de DOMÉRAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-quatre, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur MALBET, Maire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite commune, le 28 octobre 2010.

Nbre de conseillers municipaux en exercice : 29

<u>Présents</u>: Mr MALBET..Mme BOURDIER..Mr COUBAILLON..Mme JOUANNIN..Mrs BOIN..LEFEBRE..Mme CHAPON..Mrs BOY..DAMOUR.. LAMARQUE..Mmes DUPUY..NEBOUT..Mrs LIMOGES..LEGOUX..

Présents à la séance : 24 Votants : 28

DE SOUSA..Mme REVIDON..Mr SUREAU..Mmes COULANGEON..

: 28 BOURDIER..TABARD..Mr CORREIA..Mmes AURAT..JUILLARD..

Mr LONARDO.

Date de l'affichage de la convocation :

Ayant donné mandat de procuration :

Mme LESCURAT à Mr BOY, Mme CHIROL à Mr LEFEBRE, Mr AUCLAIR à Mme TABARD, Mr LEONI à Mme JUILLARD.

28 octobre 2010

Absente: Mme FAUCHARD.

Secrétaire de séance : Mme AURAT.

Date de l'affichage à la porte de la Mairie du compte rendu de la séance :

ન્શ ન્શ ન્શ ન્શ ન્શ

15 novembre 2010

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la motion ci-après reproduite :

OBJET: Motion sur la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession routière. La RCEA traverse le Département de l'Allier d'est en ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2x2 voies.

101104-16

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquents en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2x2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,

- prend acte de cette initiative et demandant la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais;
- insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure ;
- exige la gratuité pour le trafic local et le maintien des échangeurs existants.

Pour extrait conforme au registre, Légalement signée par le Maire, Marc MALBET.